

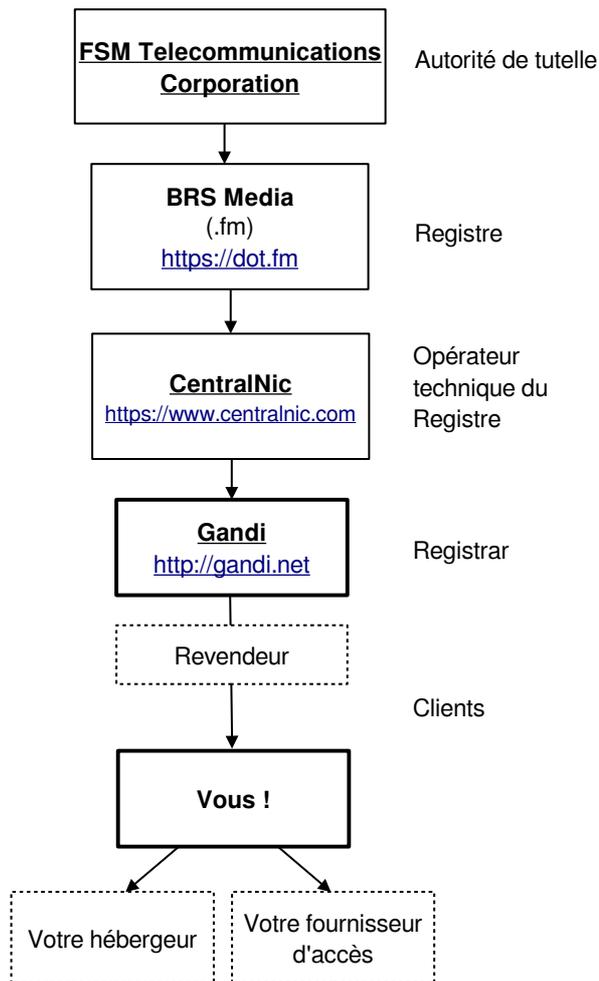
version n° 1.3 du 1er août 2016

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .FM supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse : <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

### Article .FM.1. Autorité de tutelle et Registre

.FM est l'extension officielle des États fédérés de Micronésie. Elle a cependant rapidement été assimilée à la Modulation de Fréquence, et est devenu prisée des stations de radio. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .FM :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

### Article .FM.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .FM, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques, définies par BRS Media et CentralNic, consultables aux adresses suivantes :

- Termes et Conditions d'enregistrement de BRS Media : <http://dot.fm/policy.cfm>

- Termes et conditions de CentralNic : <https://www.centralnic.com/support/terms/domains>
- Politique de traitement des données personnelles par CentralNic : <https://www.centralnic.com/pdfs/Privacy%20Policy%20v1.0.pdf>
- Politique de traitement des cas d'abus : <https://www.centralnic.com/support/abuse>

Ce document contractuel, que Vous reconnaissez avoir lu et accepté via Notre Interface, Vous lie à BRS Media et CentralNic. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

### Article .FM.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : <http://www.gandi.net/domain/fm/info>

Les .FM sont ouverts à tous.

Pour enregistrer un nom de domaine en .FM, Vous devez respecter les conditions suivantes :

- la durée d'enregistrement est de 1 à 5 ans ;
- pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration** ;
- fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour ;
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets sont interdits.

### Article .FM.4. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur : <http://www.gandi.net/domain/price/detail/fm>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques tels qu'affichés sur Notre interface lors de Votre commande.

### Article .FM.5. Stockage des données personnelles

Vous consentez à l'utilisation, la copie, la distribution, la publication notamment dans une base de données [Whois](#), la modification et tout autre traitement de Vos données personnelles par BRS Media, CentralNic et l'agent désigné par BRS Media pour la conservation des données conformément aux lois applicables.

### Article .FM.6. Règlement des litiges

Le Registre a adopté la politique de résolution des litiges « UDRP » de l'ICANN pour les noms de domaine en .FM, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :

- <https://dot.fm/dispute.cfm>

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles sur ces adresses :

- Règlements ICANN concernant les litiges :  
<http://www.icann.org/udrp/>
- Explications sur l'UDRP :  
<http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP :  
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application :  
<http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>

#### **Article .FM.7. Transfert (changement de Registrar)**

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que:

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif;
- Votre domaine n'a pas un statut TransferProhibited;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins un mois avant Expiration);
- Votre domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'Expiration.

#### **Article .FM.8. Changement de propriétaire**

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine en .FM ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

#### **Article .FM.9. Processus de destruction**

**À expiration du nom de domaine**, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 44 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite, le domaine est placé en statut de Quarantaine et peut être restauré, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clientèle. La durée de la Quarantaine est de 35 jours calendaires.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

#### **Article .FM.10. Votre obligation de garantie**

Vous Vous engagez à indemniser, défendre, garantir et dégager de toute responsabilité BRS Media, CentralNic et leurs sous-traitants, ainsi que leurs directeurs, administrateurs, préposés, sociétés affiliées et agents contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats, découlant ou en relation avec Votre nom de domaine. Cette obligation de garantie perdure après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit et résulte expressément de Notre contrat d'accréditation.

#### **Article .FM.11. Interventions du Registre**

Vous reconnaissez et acceptez expressément que BRS Media se réserve le droit s'il le juge nécessaire à sa seule et entière discrétion, à rejeter, détruire, transférer à un tiers ou rendre non disponible tout nom de domaine :

- en raison de la violation du présent contrat ou des règles établies par BRS Media et CentralNic ;
- afin de protéger l'intégrité et la stabilité du Registre ou du système des noms de domaine ;
- en application des lois et règlements en vigueur, d'une demande d'une autorité compétente, ou en application d'une décision d'une autorité judiciaire ou administrative compétente ou d'une instance de résolution alternative des litiges telle qu'établie par le Registre et l'ICANN pour l'arbitrage et la médiation des différends ;
- afin d'éviter toute responsabilité civile ou pénale de BRS Media, ses sociétés affiliées, filiales ou sous-traitants ainsi que leurs administrateurs, directeurs, représentants, préposés ou actionnaires ;
- pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faite par le Registre et/ou tout Registrar.

BRS Media est également autorisé à placer Votre nom de domaine en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire si Votre nom de domaine fait l'objet d'un litige pendant.

*-fin de l'annexe .FM-*